

ECOLE GEORGES BRASSENS



*10 ans déjà*

**HAUTEFACE LA TOUR**

**LE MAIRE**

**ET**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**ONT LE PLAISIR  
DE VOUS PRESENTER**

**LE BULLETIN MUNICIPAL**

**N° 11**

**Chers Amis,**

Une année qui passe,

rien n'est plus banal, rien n'est plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans cette arrivée le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'un monde plus juste, plus tolérant, plus solidaire, et surtout plus paisible, pour épargner aux générations futures les souffrances qu'engendre le fanatisme et son cortège de misère.

Janvier : mois des voeux, mais aussi janvier nostalgique qui voit disparaître notre Franc, dont les premiers furent frappés en or en 1360, et après bien des dévaluations et des turbulences, laisse place à l'Euro, monnaie d'espérance pour notre vieux Continent.

Bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers.

Bonne année à nos enfants qui nous suivent et qui sont l'avenir de notre commune et de notre pays. Que 2002 soit pour eux une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de progression constante.

Pour préparer au mieux cet avenir si précieux notre commune aussi avancera en 2002 et se dotera encore des moyens, des équipements nécessaires prévus dans le programme sur lequel vous nous avez élus en 2001.

Avec la croissance de la commune mon ambition et celle du Conseil Municipal est de voir grandir la satisfaction et par conséquent l'épanouissement de ceux qui y vivent et qui y travaillent.

Votre Maire,

**Guy VICTOR**

Suite aux élections municipales du 11 mars 2001, voici les élus désignés pour siéger au sein des différentes commissions.

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Titulaires : M. COULONGES (Adjoint), M. LAFOSSE (Adjoint), Mme LACOSTE (Adjoint).

Suppléants : M. ROGER (CM), M. DEMONGEOT (CM); Mme SONILHAC (CM).

**COMMISSION CHEMINS RURAUX**

M. LAFOSSE, Mme RICHAUD (CM), Mme PARADINAS (CM), Mme BRANQUET (CM), M. LACOMBE (CM), Mme SONILHAC.

**COMMISSION DES FINANCES**

M. COULONGES, M. LAFOSSE, Mme LACOSTE, M. ROGER.

**COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Mme RICHAUD, M. ROGER, Mme BRANQUET, M. LACOMBE, Mme SONILHAC.

**COMMISSION DES FETES**

M. COURTY (CM).

**RELATION AVEC LA PRESSE**

M. COURTY, Mme PARADINAS.

**COMMISSION CULTURELLE**

Mme LACOSTE, Mme RICHAUD, Mme PARADINAS, Mme BRANQUET, Mme SONILHAC.

**DELEGUES SYNDICAT DES EAUX DU SUD DU LOT**

Titulaires : M. LAFOSSE, Mme LACOSTE

Suppléants : M. BERDINELLE (CM), M. ROGER.

**DELEGUES SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION RURALE**

Titulaires : M. COULONGES, M. BERDINELLE

Suppléants : Mme BRANQUET, Mme PARADINAS.

**DELEGUES SYNDICAT BOUDOUYSSOU-TANCANNE**

M. ROGER, Mme SONILHAC.

**DELEGUE S.I.V.U CENTRE DE SECOURS**

Mme BRANQUET.

**DELEGUES SYNDICAT TRANSPORT SCOLAIRE**

Mme LACOSTE, Mme SIMON (CM).

**DELEGUES COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE PENNE D'AGENAIS**

Titulaires : M. VICTOR (Maire), M. LAFOSSE

Suppléants : Mme PARADINAS, M. COULONGES.

## EGLISE NOTRE DAME DE HAUTEFAGE LA TOUR

Les travaux réalisés à l'église Notre Dame ont fait l'objet d'une inscription au programme des investissements de l'Etat sur les Monuments Historiques d'Aquitaine. L'opération de la restauration du Massif occidental de l'église se divise en quatre tranches, la première s'est déroulée en 1996 et la quatrième et dernière tranche devrait s'achever très prochainement.

### BILAN FINANCIER

	Travaux	Part Etat	Part Département	Part Région
- Etude	100 000 F	40 000	21 079	20 000
- 1ère Tranche	700 000 F	350 000	175 000	140 000
- 2ème Tranche	450 000 F	225 000	112 500	55 970
- 3ème Tranche	1 700 000 F	935 000	425 000	
- 4ème Tranche	700 000 F	385 000	175 000	
-----				
<b>TOTAL</b>	<b>3 650 000 F</b>	<b>1 935 000</b>	<b>908 579</b>	<b>215 970</b>
<b>soit en Euros</b>	<b>556 438,91</b>	<b>294 988,85</b>	<b>138 511,98</b>	<b>32 924,41</b>

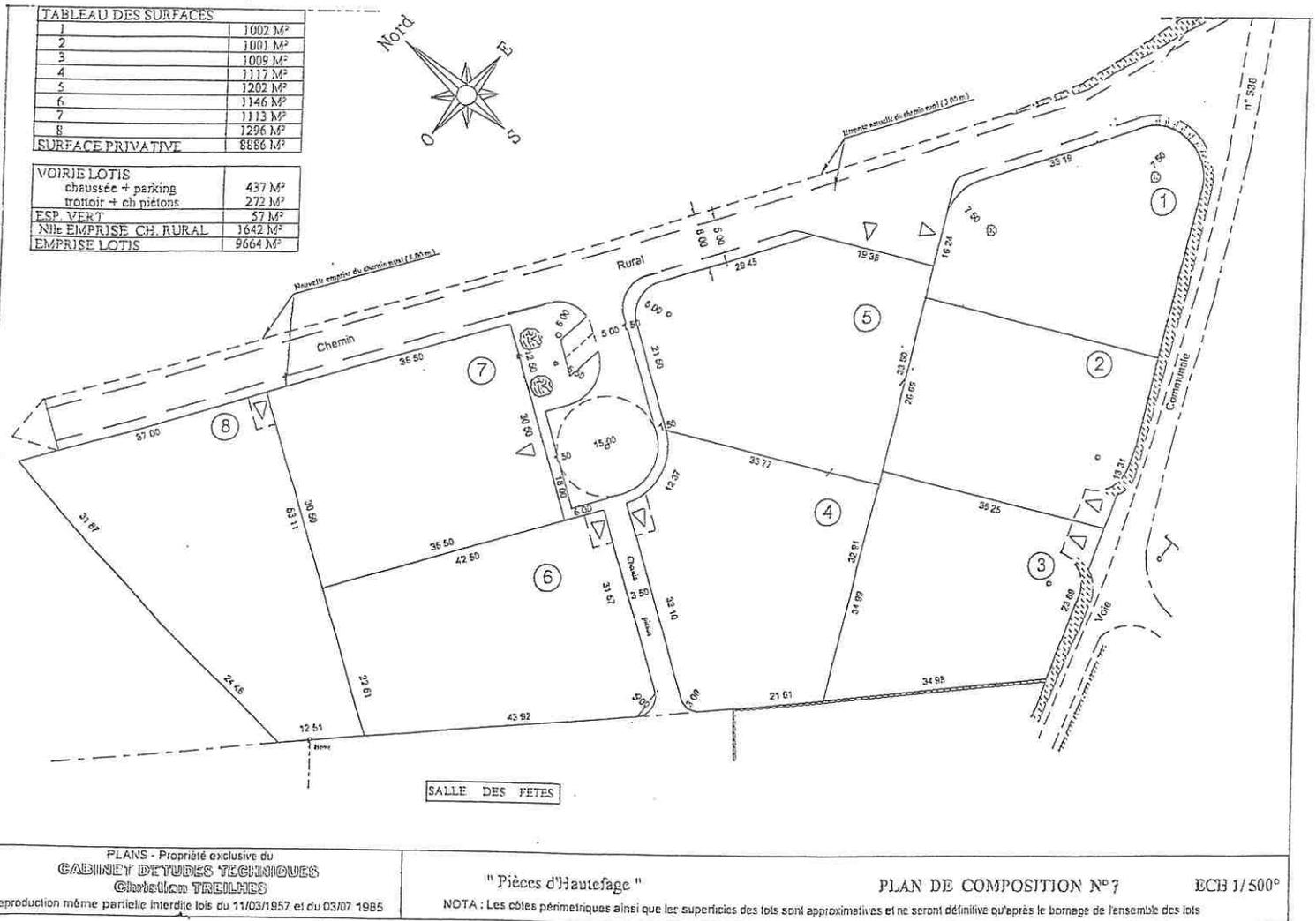
La dépense imputée au Budget de la commune pendant ces six dernières années représente la somme de cinq cent quatre vingt dix mille quatre cent cinquante et un francs (590 451 F).

**Cette dépense a été une très lourde charge pour notre budget, la commune a dû faire preuve d'une grande rigueur en matière de gestion pour financer cette opération sans avoir recours à l'emprunt.**

# LOTISSEMENT "Croix de Mandreau"

La commune a reçu l'autorisation de lotir pour la parcelle achetée à M. et Mme ROUDANES située au lieu-dit "Pièces d'Hautefage" cadastrée section D n° 179.

Le lotissement communal comporte huit lots d'une superficie moyenne de 1110 m<sup>2</sup> comme l'indique le plan ci-dessous.



Les travaux de viabilisation doivent commencer au courant du mois de mars 2002.

Le prix de vente au mètre carré sera fixé ultérieurement car à ce jour nous n'avons pas connaissance du montant exact de la prise en charge des différents syndicats.

La commune a acheté une parcelle de terrain au lieu-dit "Plaine de Marty" en vue de constituer une réserve foncière pour l'agrandissement du lotissement communal "Croix de Mandreau".

## ECOLE GEORGES BRASSENS

Déjà dix ans! que nous avons eu l'initiative de construire un groupe scolaire et de créer une maternelle en zone rurale. Il s'avère, aujourd'hui plus que jamais, que cette volonté de progrès est une réussite. Les effectifs de cette dernière rentrée en sont la preuve :

### **Rentrée 2001-2002 - effectifs de l'école : 53 enfants**

Section Petits et Moyens : 29

Section Grands et CP : 24

**Equipeement informatique** : Dans le but de favoriser le développement de l'usage des technologies d'information et de communication, et en accord avec le Ministère de l'Education Nationale la commune a équipé l'école Georges Brassens de deux micro-ordinateurs et d'une connexion à Internet.

### **Informations sur le Centre de Loisirs**

Le Centre de Loisirs de Penne d'Agenais fonctionne pendant les vacances scolaires et le mercredi. Pour permettre le fonctionnement du CLSH, la Communauté de communes s'est engagée à mettre la cuisine en conformité comme cela a été demandé par les Services Vétérinaires.

## MULTISERVICES

Par soucis d'efficacité nous avons décidé de mener cette ambitieuse action au niveau communal : La création d'un Multiservices qui après un an de fonctionnement donne nous l'espérons entière satisfaction à la population. Nous vous invitons à parfaire cette réussite en continuant à rendre visite à nos sympathiques gérants **Sylvie et Stéphane**.

## STATION-SERVICE

Le bilan de la Station-service s'avère très satisfaisant par rapport à l'étude prévisionnelle réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de VILLENEUVE SUR LOT.

**QUANTITE DE CARBURANTS VENDUS SUR UNE ANNEE : 367 463 Litres**

**Cela correspond à un débit quotidien de 1000 litres.**

Ces résultats démontrent la nécessité et l'importance de la Station-essence pour la population de HAUTEFAGE LA TOUR et des alentours.

## VOIRIE COMMUNALE

Il est bon de rappeler que suite à la création de la Communauté de communes du Canton de Penne d'Agenais et à notre adhésion (Décembre 1996), certaines compétences ont été transférées à savoir :

- **Aménagement et entretien des voies communales,**
- **Collecte des ordures ménagères.**

Depuis le 1er janvier 2001, la Communauté de communes a confié la gestion et l'entretien de la voirie au Syndicat Mixte du Pays Fuméolois.

L'élargissement de la voie communale n° 201 fait partie de leur programme de travaux, une première tranche a été réalisée courant 2001 qui se poursuivra en 2002 par un revêtement. Dans un même temps, les propriétaires riverains seront contactés afin de négocier une bande de terrain pour renforcer les bas-côtés.

### **Travaux réalisés par la commune :**

- Point à temps sur chemins ruraux : La malausie et Pech de bertrand
- Réfection des chemins ruraux : Guillamou, Lavergne, Ragnié et Capelle
- Goudronnage du parking de la Mairie
- Goudronnage du parking de la Salle des Fêtes
- Goudronnage de la cour de l'école
- Goudronnage du parking de la poste
- Goudronnage du parking de la supérette.
- Voirie du lotissement communal "Imbert"

## ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères est assurée par la Société COVED dont le siège est à Podensac, département de la Gironde.

**A compter du 1er janvier 2002, deux ramassages sont effectués sur l'ensemble du territoire de la commune : Le mardi et le vendredi entre 8 heures et 11 heures 30.**

Un tri sélectif a été mis en place depuis le 1er juin 2000, des conteneurs sont à votre disposition, place de la Salle des Fêtes et au lieu-dit "Labau".

Pour les autres déchets qui n'entrent pas dans la catégorie des ordures ménagères et des déchets à recycler, une déchetterie a ouvert ses portes au lieu-dit "Ferrié" commune de Penne d'Agenais, le 1er juillet 2001.

Jours et Horaires d'ouverture :

- Mardi : 8 H - 12 H et 14 H - 18 H**
- Mercredi : 8 H - 12 H**
- Jeudi : 8 H - 12 H et 14 H - 18 H**
- Vendredi : 14 H - 18 H**
- Samedi : 9 H - 12 H et 14 H - 18 H**

## **URBANISME**

La réglementation en matière de construction est définie par la nouvelle loi S.R.U (Solidarité et Renouvellement Urbain), loi du 13 décembre 2000.

Cela a mis fin à la validité du MARNU (Document d'urbanisme de la commune révisé en 1997).

Par conséquent, en application de la loi et après concertation avec la D.D.E, le Conseil Municipal a décidé d'opter pour l'élaboration d'une carte communale. Ce document d'urbanisme sera approuvé conjointement par le Conseil Municipal et Madame la Préfète, après enquête publique.

Nous avons sollicité l'aide technique de la D.D.E pour la mise en place de ce nouveau document d'urbanisme, mais vu la surcharge de travail, engendrée par la loi S.R.U, au sein des services de la D.D.E, notre demande sera traitée au début du deuxième semestre 2002.

## **PROJETS POUR 2002**

La commune d'HAUTEFAGE LA TOUR a décidé d'entreprendre des travaux d'aménagement du village et des travaux sur la RD 103 entre panneaux d'agglomération pour améliorer la sécurité de la traversé du bourg.

Les dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Conseil Général et de la Sous-Préfecture au titre de la D.G.E.(Dotation Globale d'Equipement).

## **MEMENTO**

### **Jours et heures d'ouverture de la Mairie**

**Lundi au Vendredi      9 heures-12 heures**  
**14 heures-18 heures**

**SAUF LE MERCREDI APRES-MIDI**

## **RAPPEL**

**Ramassage des ordures ménagères**

**Le mardi et le vendredi entre 8 heures et 11 heures 30**

## DEMOGRAPHIE 2001

### *Naissances :*

CALLUAUD Andy Rémy Sylvain	22 Mai
CAMPAGNE Zoé Jacqueline Marguerite	31 Décembre
GIRARDI Kélian	20 Février
MORASSET Florian Thomas	19 Décembre
POUZET Nikita Mahé Kaleena	21 Décembre
SCALABRE Christophe Olivier Jean	12 Décembre
THEMINES Eva Marie	1er Décembre

### *Mariages :*

CLERO Emmanuel-TRESSERRA Chantal 9 Août

### *Décès :*

BOUSCAILLOU René	16 Mai
DEGAT Paul	21 Août
FILLOL Louis	10 Juin
PLESSIX Jean Pierre	2 Avril